

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
<b>Herausgeber:</b>	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
<b>Band:</b>	9 (1933-1934)
<b>Heft:</b>	25
<b>Artikel:</b>	Le Turco de la Commune
<b>Autor:</b>	Daudet, Alphonse
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-710992">https://doi.org/10.5169/seals-710992</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le Turco de la Commune

**Épopée révolutionnaire, par Alphonse Daudet**

C'était un petit timbalier de tirailleurs indigènes. Il s'appelait Kadour, venait de la tribu du Djendel, et faisait partie de cette poignée de turcos qui s'étaient jetés dans Paris à la suite de l'armée de Vinoy. De Wissembourg jusqu'à Châlons, il avait fait toute la campagne, traversant les champs de bataille comme un oiseau de tempête, avec ses cliquettes de fer et sa *derbouka* (tambour arabe); si vif, si remuant, que les balles ne savaient où le prendre. Mais quand l'hiver fut venu, ce petit bronze africain rougi au feu de la mitraille ne put supporter les nuits de grand garde, l'immobilité dans la neige; et un matin de janvier, on le ramassa au bord de la Marne, les pieds gelés, tordu par le froid. Il resta longtemps à l'ambulance. C'est là que je le vis pour la première fois.

Triste et patient comme un chien malade, le turco regardait autour de lui avec un grand œil doux. Quand on lui parlait, il souriait et montrait ses dents. C'est tout ce qu'il pouvait faire; car notre langue lui était inconnue, et à peine s'il parlait le *sabir*, ce patois algérien composé de provençal, d'italien, d'arabe, fait de mots bariolés ramassés comme des coquillages tout le long des mers latines.

Pour se distraire, Kadour n'avait que sa *derbouka*. De temps en temps, quand il s'ennuyait trop, on la lui apportait sur son lit, et on lui permettait d'en jouer, mais pas trop fort, à cause des autres malades. Alors sa pauvre figure noire, si terne, si éteinte dans le jour jaune et ce triste paysage d'hiver qui montait de la rue, s'animait, grimaçait, suivait tous les mouvements du rythme. Tantôt il battait la charge, et l'éclair de ses dents blanches passait dans un rire féroce; ou bien ses yeux se mouillaient à quelque aubade musulmane, sa narine se gonflait, et dans l'odeur fade de l'ambulance, au milieu des fioles et des compresses, il revoyait les bois de Blidah chargés d'oranges, et les petites Mauresques sortant du bain, masquées de blanc et parfumées de verveine.

Deux mois passèrent ainsi. Paris, en ces deux mois, avait bien fait des choses; mais Kadour ne s'en doutait pas. Il avait entendu passer sous ses fenêtres le troupeau las et désarmé qui rentrait, plus tard les canons promenés, roulés du matin au soir, puis le tocsin, la canonnade. A tout cela, il ne comprit rien, sinon qu'on était toujours en guerre, et qu'il allait pouvoir se battre, puisque ses jambes étaient guéries. Le voilà parti, son tambour sur le dos, en quête de sa compagnie. Il ne chercha pas longtemps. Des fédérés qui passaient l'emmenèrent à la Place. Après un long interrogatoire, comme on n'en pouvait rien tirer que des *bono bezef*, *macache bono*, le général de ce jour-là finit par lui donner dix francs, un cheval d'omnibus, et l'attacha à son état-major.

Il y avait un peu de tout dans ces états-majors de la Commune, des souquenilles rouges, des mantes polonaises, des justaucorps hongrois, des vareuses de marin, et de l'or, du velours, des paillons, des chamarrures. Avec sa veste bleue, brodée de jaune, son turban, sa *derbouka*, le turco vint compléter la mascarade. Tout joyeux de se trouver en si belle compagnie, grisé par le soleil, la canonnade, le train des rues, cette confusion d'armes et d'uniformes, persuadé d'ailleurs que c'était la guerre contre la Prusse qui continuait avec je ne sais quoi de plus vivant, de plus libre, ce déserteur sans le savoir se mêla naïvement à la grande bacchanale parisienne, et fut une célébrité du moment. Partout sur son passage, les fédérés l'acclamaient, lui faisaient fête. La Commune était si fière de l'avoir, qu'elle le montrait, l'affichait, le portait comme une cocarde. Vingt fois par jour la Place l'envoyait à la Guerre, la Guerre à l'Hôtel de ville. Car enfin on leur avait tant dit que leurs marins étaient de faux marins, leurs artilleurs, de faux artilleurs!... Au moins, celui-là était bien un vrai turco. Pour s'en convaincre, on n'avait qu'à regarder cette frimousse éveillée de jeune singe, et toute la sauvagerie de ce petit corps s'agitant sur son grand cheval, dans les voliges de la fantasia.

Quelque chose pourtant manquait au bonheur de Kadour. Il aurait voulu se battre, faire parler la poudre. Malheureusement, sous la Commune, c'était comme sous l'Empire, les états-majors n'allait pas souvent au feu. En dehors des courses et des parades, le pauvre turco passait son temps sur la place Vendôme ou dans le Ministère de la guerre, au milieu de ces camps désordonnés pleins de barils d'eau-de-vie toujours en perce, de tonnes de lard défoncées, de ripailles en plein vent où l'on sentait encore tout l'affamement du siège. Trop bon musulman pour prendre part à ces orgies, Kadour se tenait à l'écart, sobre et tranquille, faisait ses ablutions dans un coin, son koussouss avec une poignée de semoule; puis, après un petit air de *derbouka*, il se roula dans son burlon et s'endormait sur un perron, à la flamme des bivouacs.

Un matin du mois de mai, le turco fut réveillé par une fusillade terrible. Le ministère était en émoi; tout le monde courait, s'enfuyait. Machinalement il fit comme les autres, sauta sur son cheval et suivit l'état-major. Les rues étaient pleines de clairons affolés, de bataillons en débandade. On dépavait, on barricadait. Evidemment il se passait quelque chose d'extraordinaire... A mesure qu'on approchait du quai, la fusillade était plus distincte, le tumulte plus grand. Sur le pont de la Concorde, Kadour perdit l'état-major. Un peu plus loin, on lui prit son cheval; c'était pour un képi à huit galons très pressé d'aller voir ce qui se passait à l'Hôtel de ville. Furieux, le turco se mit à courir du côté de la bataille. Tout en courant, il armait son chassepot et disait entre ses dents: *Macache bono, Bressien...* car pour lui c'étaient les Prussiens qui venaient d'entrer. Déjà les balles sifflaient autour de l'obélisque, dans le feuillage des Tuilleries. A la barricade de la rue de Rivoli, des vengeurs de Flourens\*) l'appelèrent: « Hé! turco! turco!... » Ils n'étaient plus qu'une douzaine, mais Kadour à lui seul valait toute une armée.

Debout sur la barricade, fier et voyant comme un drapeau, il se battait avec des bonds, des cris, sous une grêle de mitraille. A un moment, le rideau de fumée qui s'élevait de terre s'écarta un peu entre deux canonnades et lui laissa voir des pantalons rouges massés dans les Champs-Elysées. Ensuite tout redévoit confus. Il fut s'être trompé, et fit parler la poudre de plus belle.

Tout à coup la barricade se tut. Le dernier artilleur venait de s'enfuir en lâchant sa dernière volée. Le turco, lui, ne bougea pas. Embusqué, prêt à bondir, il ajusta solidement sa baïonnette et attendit les casques à pointes... C'est la ligne qui arriva!... Dans le bruit sourd du pas de charge, les officiers criaient:

« Rendez-vous!... »

Le turco eut une minute de stupeur, puis s'élança, le fusil en l'air:

« *Bono, bono Francèse!*... »

Vaguement, dans son idée de sauvage, il se figurait que c'était là une armée de délivrance, Faidherbe ou Chanzy, que les Parisiens attendaient depuis si longtemps. Aussi comme il était heureux, comme il leur riait de toutes ses dents blanches!... En un clin d'œil, la barricade fut envahie. On l'entoura, on le bouscula.

« Fais voir ton fusil? »

Son fusil était encore chaud.

« Fais voir tes mains? »

Ses mains étaient noires de poudre. Et le turco les montrait fièrement, toujours avec son bon rire. Alors on le pousse contre un mur, et ran!...

Il est mort sans y avoir rien compris.

### Echo du Tir fédéral

### La parole d'or

Extrait du journal parisien « Figaro ».

Il vient de se réunir à Fribourg, en Suisse, aux fins d'un concours national, plus de deux cent mille tireurs. C'était une bien belle réunion où l'ombre de Guillaume Tell aurait pu

\*) Un des chefs de la Commune qui périt pendant cette insurrection.

**Wir empfehlen uns** für die Besorgung  
Ihrer Bankgeschäfte



**Schweizerische Volksbank**  
Kapital u. Reserven Fr. 200,000,000.-



compter de nombreux sujets de satisfaction. Mais, à défaut de cette auguste présence, il s'est trouvé là un aîné plein de sagesse et de bonhomie. Il était venu avec son fils, tireur émérite de plus de soixante-dix ans, tandis qu'il portait lui-même cent et un printemps, ce qui est un bel âge pour faire encore mouche. Ce robuste Helvète, en effet, naquit à Neuchâtel, le 26 octobre 1833. Benjamin Constant, son compatriote, a dit un jour: « Malheur à ceux qui sont nés dans les brumes d'octobre », mais les brumes d'octobre, qui ne sont pas simplement une image sur le lac de Neuchâtel, n'ont pas paru incommoder le moins du monde cet enfant de l'automne. M. Cuanillon, c'est ainsi qu'il se nomme, ne s'est jamais si bien porté, ne fut jamais si disert.

Il a vu beaucoup d'événements. Il a beaucoup voyagé en France, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne. Il est demeuré vingt ans en Italie. Vingt ans: ce qui semble une parenthèse dans cette existence serait une vie dans la nôtre. Bref, après tant de voyages et tant d'années, le centenaire, quand vint l'heure des discours, eut son mot à dire. Il escalada la tribune d'un pas agile et recommanda à tous ces tireurs assemblés de garder leur fusil de la bonne main. Il leur fit comprendre que c'était la meilleure façon de protéger leur liberté. Pour la paix, hélas! il y faut encore autre chose.... « Ayez le regard en haut, dit-il la voix tremblante.... La paix ne peut pas exister sans Dieu. Que Dieu vous bénisse et bénisse votre patrie.... »

Le brave homme fut entouré. On l'applaudit, on le pressa, on embrassa ses mains. C'est un sage qui, quoique Suisse, paraît préférer Dieu à Genève pour garantir la paix. N'enrons pas dans ce débat difficile; mais saluons ce vieillard raisonnable qui, d'un mot divin, précise, à sa manière, la folie des hommes.

## Petites nouvelles

Voici comment le gouvernement genevois comprend la lutte contre les gaz et la défense des populations civiles contre cette arme de la guerre moderne:

« Au Conseil d'Etat de Zurich. »

« Nous accusons réception de votre lettre du 4 août courant concernant une exposition itinérante de lutte contre les gaz et nous vous en remercions. »

Nous ne croyons point à l'utilité pratique d'une telle exposition — sinon pour ceux qui fabriquent et vendent les appareils. En revanche la conséquence morale de cette initiative nous apparaît comme fâcheux.

Il n'est pas douteux en effet que la frénésie avec laquelle tous les Etats se lancent dans la préparation de la guerre des gaz — même sous prétexte de se défendre — a pour conséquence de pousser partout au développement de l'esprit guerrier. Or les peuples ont besoin de paix et de tranquillité. Le gouvernement de Genève, siège de la Société des Nations et de nombreuses institutions internationales, entend demeurer à l'écart de campagnes, dont la conséquence, qu'on le veuille ou non, est de cultiver le bellicisme.

En raison de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président et Messieurs les Conseillers d'Etat, de faire abstraction du territoire cantonal de Genève dans la préparation de votre exposition itinérante. »

« Le Conseil d'Etat de Genève. »

Cette décision, que la majorité socialiste du gouvernement genevois n'a pas eu de peine à obtenir, montre une fois de plus comme le P. S. se soucie peu des intérêts du peuple et comme il les sacrifie à une popularité facile à cultiver, par des décisions semblables, auprès de ceux qui ne veulent pas voir le danger ou feignent de l'ignorer.

Plutôt que d'interdire le passage à Genève d'une exposition d'appareils pour la lutte contre les gaz, le Conseil d'Etat, ou du moins ses membres de la gauche auraient mieux fait d'interdire à leur président Nicole l'entrée d'une salle de spectacle tant que celui-ci n'aura pas appris à se conduire en chef de gouvernement et non en « costaud des barrières ». Son atti-

tude vis-à-vis d'un homme qui est la correction même et qui ne l'avait nullement provoqué lors de l'affaire de la Comédie, à Genève, est tout bonnement un scandale sans précédent et nous espérons que les tribunaux sauront sanctionner comme il convient le responsable d'une arrestation absolument arbitraire. \*

Au Tir fédéral de Fribourg, qui institua pour la première fois dans notre pays un Tir d'armée — match qui opposa 176 groupes de 6 tireurs, représentant autant de bataillons d'élite, de landwehr\* et d'unités spéciales: cavalerie et troupes de forte-sresse — les sélectionnés du bat. car. 9 (Jura bernois), tous attachés à la 2<sup>e</sup> compagnie, remportèrent brillamment d'une part la première place d'armée, obtenant le fanion fédéral avec frange or, et, d'autre part, la première place au sein des unités de la 1<sup>e</sup> division.

Il s'agissait pour chaque homme, les résultats du groupe étant additionnés, de tirer six cartouches, après un tir facultatif de 12 balles, sur la cible à 10 points. Seule l'arme de guerre entrait en ligne de compte, et aucune bonification n'était accordée aux tireurs.

En dépit de conditions d'éclairage reconnues mauvaises, à l'instant de son tir, le groupe de la cp. bat. car. II/9 a réalisé les résultats suivants:

Appré Ernest Spitznagel, Tramelan, 52 points.  
Car. Louis Greppin, Belprahon, 51 points.  
Car. Pierre Kottelat, Mervelier, 50 points.  
Car. Martin Seuret, Châtillon, 50 points.  
Serg. Gaston Nussbaumer, Porrentruy, 50 points.  
1<sup>er</sup> lieut. Jean Hirt, Boncourt, 50 points.

Soit au total 303 points. Ces tireurs reçurent avec les honneurs militaires, le fanion d'armée, et M. le conseiller fédéral Minger, ainsi que le colonel-divisionnaire Tissot, leur présentèrent personnellement leurs félicitations. Il est particulièrement heureux qu'un tir d'armée ait été institué; il saura attirer toujours davantage nos fantassins dans les stands, et permettra, de ce fait, un complément d'instruction et d'entraînement d'une très grande importance. \*

E. N. F.

Selon décision du D. M. F., les recrues du service des automobiles ne recevront plus de bandes molletières à titre d'objet de l'équipement personnel. L'intendance du matériel de guerre, à Berne, est chargée de retirer les bandes molletières des sous-officiers et soldats du service des automobiles qui sont incorporés dans l'élite, la landwehr et le landsturm. Ce retrait aura lieu lors du prochain service ou à l'occasion des inspections dans les communes. \*

Le « Journal officiel » belge a publié une loi interdisant les « milices privées ou toute autre organisation de particuliers dont l'objet est de recourir à la force ou de suppléer à l'armée ou à la police, de s'immiscer dans leur action ou de substituer à elles ».

Le motif de cette prohibition est que le maintien de l'ordre public, ainsi que le soin de la défense de la nation et des particuliers appartient à l'Etat et à lui seul.

Dès le 8 août, le comité national des milices socialistes a décidé de dissoudre celles-ci en tant qu'organisations spéciales créées au sein du parti ouvrier belge.

D'autre part, le chef des dynazes (racistes flamands), devant la publication de la loi du 7 août, a prononcé la dissolution de ses milices. L'opinion publique voit dans cette obéissance à la loi une victoire du bon sens et une nouvelle preuve de la sagesse et de la modération, qui sont à la base du caractère belge.

## Verbandsnachrichten Kantonaler Unteroffizierstag in Baden

2. September 1934

Der Verband Aargauischer Unteroffiziersvereine, welcher die Durchführung des diesjährigen Unteroffizierstages der rührigen Sektion Baden übertragen hat, hat mit dieser Wahl eine vortreffliche Lösung gefunden.

**Morgen eine Käsespeise!**  
das ist nicht nur eine gute Idee -  
das ist eine nationale

Schweiz. Milchkommission - Jäggi & Wüthrich

**TAT**